

CONCESSIONNAIRE



AUTOROUTE A150
LIAISON BARENTIN / ECALLES-ALIX



RECOLEMENT

CONCEPTION CONSTRUCTION

RAPPORT ECOLOGUE N°1

Dénombrement des arbres gîtes favorables aux chiroptères
Phase 2

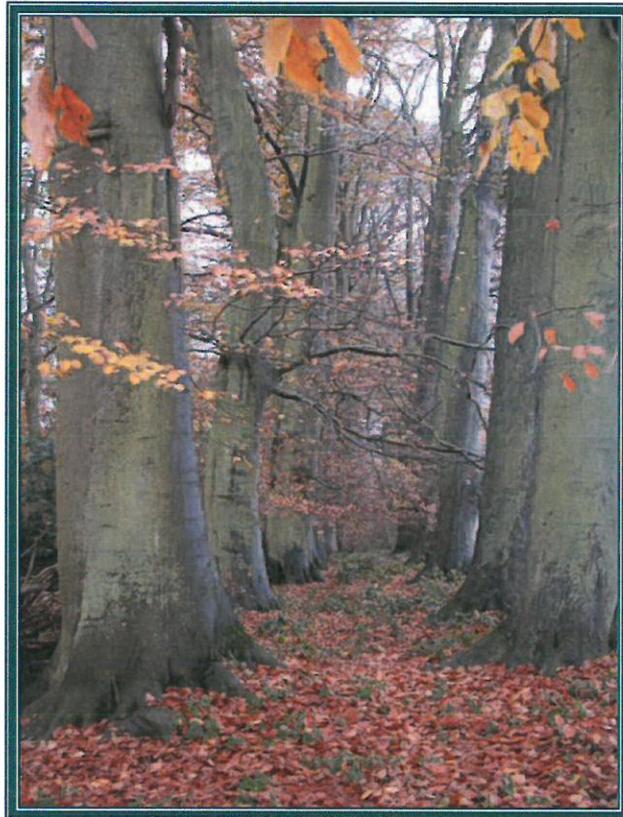
Indices	Date	Objet de l'indice	Document			
			Rédacteur	Cellule	Vérificateur	Approbateur
A	13/12/2012	Création du document	VSIM	OGE	JPAL	WGUY
B	29/04/2014	Prise en compte de l'avis de l'ingénierie	VSIM	OGE	EHAZ	WGUY
C	29/04/2014	Récolement	VSIM	OGE	EHAZ	WGUY

Référence du document						
Phase	Thème	Zone	Emetteur	Nature doc	Numéro	indice
EXE	ENV	ENS	GIE	RAP	00001	C4

Diffusion du document : Direction de Projet					
Destinataires		N. ex	Destinataires		N. ex
Maître d'ouvrage		1	Directeur de production		1
Direction de Projet		1			
Ingénierie intégrée		1			
QPE		1			
Maîtrise du document : QPE					



**Mission d'assistance technique et de suivi des opérations
de déboisement
Dénombrement des arbres gîtes favorables aux
chiroptères.**



Novembre 2012

BUREAU D'ETUDES VINCENT SIMONT

219 rue de Bosc Mare- 76 560 Berville
Tél.: 02 32 70 09 31- vsimont@yahoo.fr
N° SIRET : 498 853 696 00025

REALISATION

Vincent SIMONT

PROSPECTIONS

INVENTAIRES

IDENTIFICATIONS

REDACTION

Sauf mention contraire (= PHS), toutes les photographies ont été réalisées sur le site d'étude au cours de la campagne de terrain

© copyright

SOMMAIRE

INTRODUCTION : Rappel du contexte et des objectifs	1
CHAPITRE I : Présentation générale du site	1
CHAPITRE II : Diagnostic	3
1.- Méthodes	3
2.- Résultats	4
2.1.- Bois des Sapins	4
2.2.- Bois des Fonds de Villers	7
2.3.- Bois de l'Etang	8
2.4.- Bois Bénard	10

INTRODUCTION : Rappel du contexte et des objectifs

Le projet confié au GIE A150 concerne la création de la section Barentin / Ecalles-Alix de l'Autoroute A150. Ce tronçon autoroutier long d'environ 18 km permettra de relier l'agglomération de Barentin (au sud) et celle d'Yvetot (au nord).

Les travaux de réalisation de la liaison autoroutière A150 entre Ecalles-Alix et Barentin sont notamment concernés par la mise en œuvre d'opérations de déboisement sur une superficie globale de 12 hectares, 05 ares et 96 centiares.

Dès réception de l'autorisation au titre de la demande de dérogation à l'article L411-1 du Code de l'environnement, le GIE envisage de réaliser les derniers travaux de déboisement.

Dans ce cadre, l'objectif de cette étude est de compléter l'état initial relatif au recensement des arbres gîtes favorables aux chiroptères.

CHAPITRE I : Présentation générale du site

Située dans la région de Haute-Normandie, dans le département de Seine-Maritime (76), les zones d'étude se situent au sein de la région naturelle du Pays de Caux.

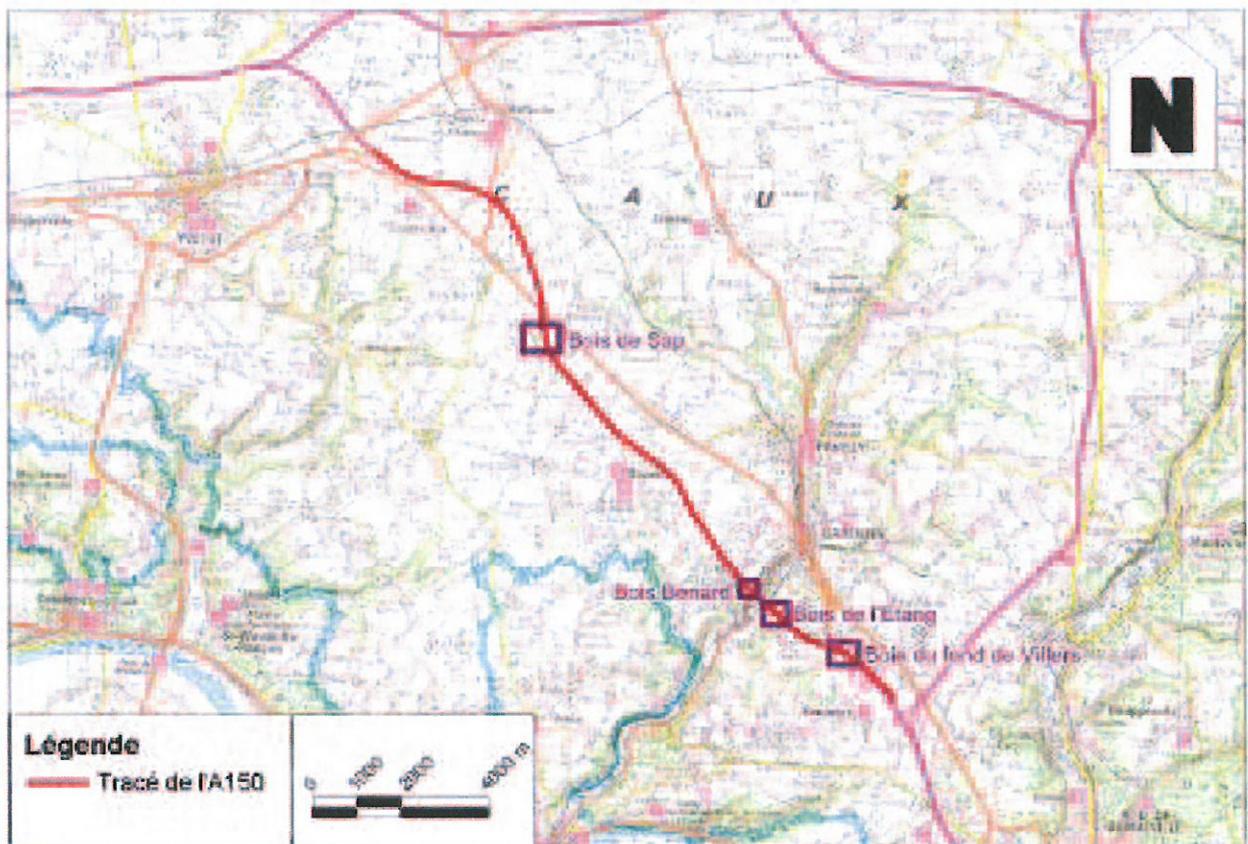


Régions naturelles de Normandie (source : GONm, 1992)

L'étude est concernée par la prospection de 4 bois :

- le Bois des Fonds de Villers ;
- le Bois de l'Etang ;
- le Bois Bénard ;
- le Bois de Sap.

La carte ci-dessous positionne ces différents bois le long du tracé autoroutier :



Position des différents bois prospectés (Source : GIE A150)

CHAPITRE II : Diagnostic

1.- Méthodes

La méthode de terrain consiste à parcourir à pied l'ensemble des surfaces boisées concernées par l'étude.

L'ensemble de la zone est alors prospectée et chaque arbre est examiné, du sol à la canopée. Pour cela, un matériel optique, de type jumelle binoculaire, est utilisé afin d'examiner le houppier.

Il est alors recherché tous les indices extérieurs de l'arbre indiquant un potentiel gîte à chiroptères. Pour cela, il est particulièrement recherché les écorces décollées, les trous de pics, les infractuosités naturelles du bois, *etc.* c'est-à-dire tout micro-habitats arborés susceptibles d'offrir une infractuosité pour les chauves-souris.

Dans le cas où un arbre est jugé comme potentiellement favorable à recevoir des chiroptères arboricoles, alors dénomés « arbre gîte », il est alors marqué d'un rond avec une croix à l'intérieur. Cette typologie est la même que celle utilisée dans les études antérieures. Les arbres ont également été numérotés afin de constituer un code par individu, si cela se révélait nécessaire par la suite. Le marquage a été réalisé à l'aide d'une bombe de peinture orange.



Exemple d'arbre gîte marqué et numéroté

2.- Résultats

2.1.- Bois des Sap

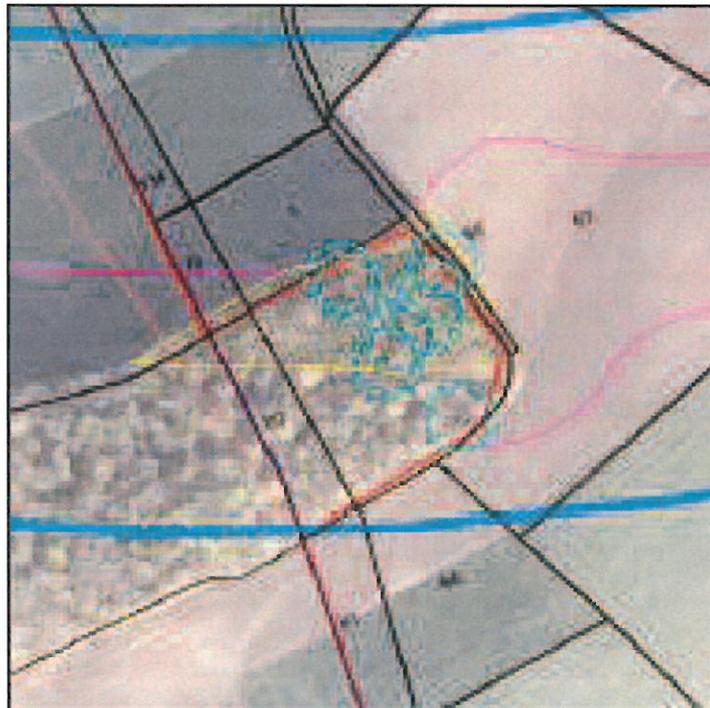
Le bois de Sap est un vieux taillis sous futaie neutrocline. Les principales essences marquées sont le Chêne pédonculé (*Quercus robur*), le Frêne (*Fraxinus excelsior*), le Chataîgnier (*Castanea sativa*), le Charme (*Carpinus betulus*), le Hêtre (*Fagus sylvatica*) et l'Erable sycomore (*Acer pseudoplatanus*).



Vue de la lisière du Bois des Sapins



Vue du sous-bois



Localisation de la zone de prospection (hachuré jaune) et des arbres déjà marqués (rond bleu)

Au total, 40 arbres gîtes potentiels ont été marqué avec majoritairement des Chênes et des Erables sycomores.

Il existe dans la partie nord-est du bois un bouquet de 10 arbres relativement âgés avec de nombreux Lierres (*Hedera helix*). Ces arbres sont susceptibles d'héberger des chiroptères.



Exemples d'arbres gîte avec du Lierre

Les autres arbres gîtes présentent des infractuosités de diverses natures mais essentiellement des écorces décollées (probablement des gélivures), des trous de pics, des trous suite à des branches tombées et enfin des infractuosités lors de la pousse, notamment chez le Charme.



Trou dans le tronc



Branche sectionnée à l'origine d'infractuosités



Ecorce décollée

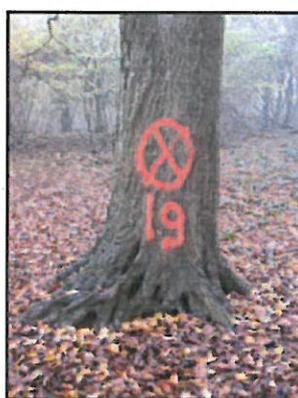
Les vieux arbres sont susceptibles de présenter de nombreuses infractuosités potentiellement favorables pour les gîtes à chiroptères.



Vieux charme



Vieux chêne



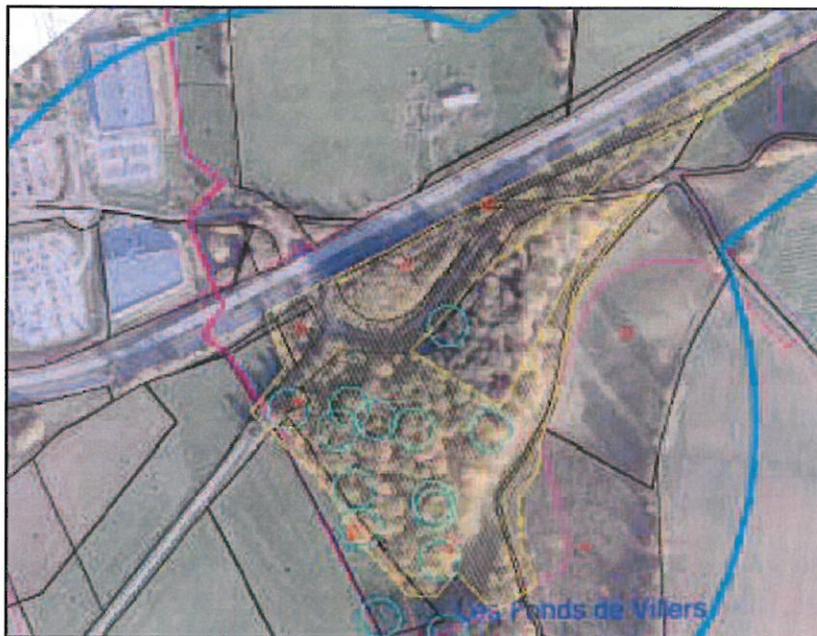
Autres exemples d'arbres marqués



Sous-bois et arbre marqué

2.2.- Bois des Fonds de Villers

Ce bois a déjà fait l'objet de diverses campagnes de marquages des arbres gîtes associés à un périmètre de zone tampon. Les travaux d'abattage ont été réalisés hormis sur les secteurs hébergeant des arbres gîtes déjà référencés.



Bois des Fonds du Villiers



Zones déboisées

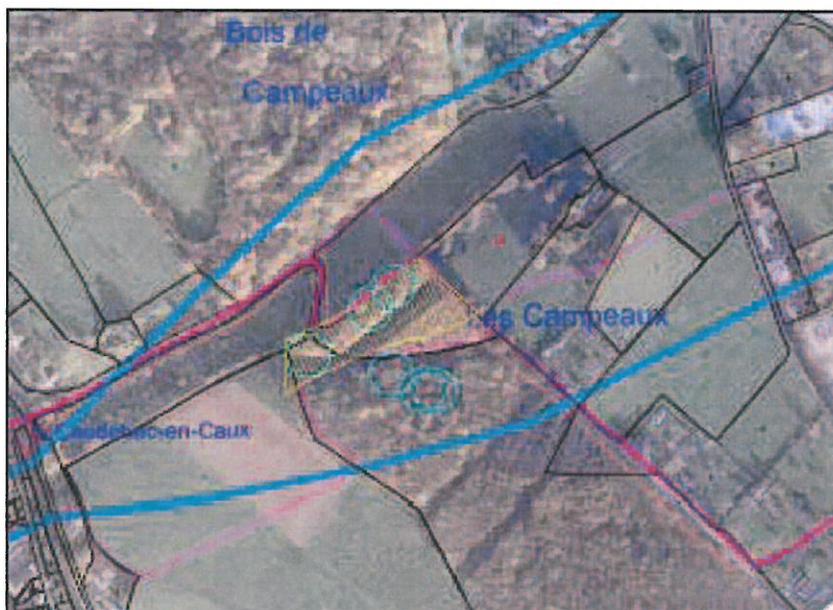
Les prospections de terrain ont permis de constater que les périmètres de zones tampons autour des arbres gîtes avaient été respectés. Aucun nouvel arbre gîte n'a été recensé.



Secteurs non déboisés pour la conservation des arbres gîtes

2.3.- Bois de l'Etang

Ce bois a également fait l'objet de diverses campagnes de marquages des arbres gîtes associés à un périmètre de zone tampon. Les travaux d'abattage ont été réalisés hormis sur les secteurs hébergeant des arbres gîtes déjà référencés.



Bois de l'Etang



Vue sur le Bois de l'Etang



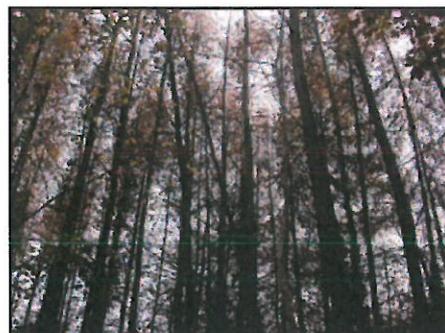
Déboisement

Les prospections de terrain ont permis de constater que les périmètres de zones tampon autour des arbres gîtes avaient été respectés.



Arbres gîtes préalablement marqués et zone tampon respecté

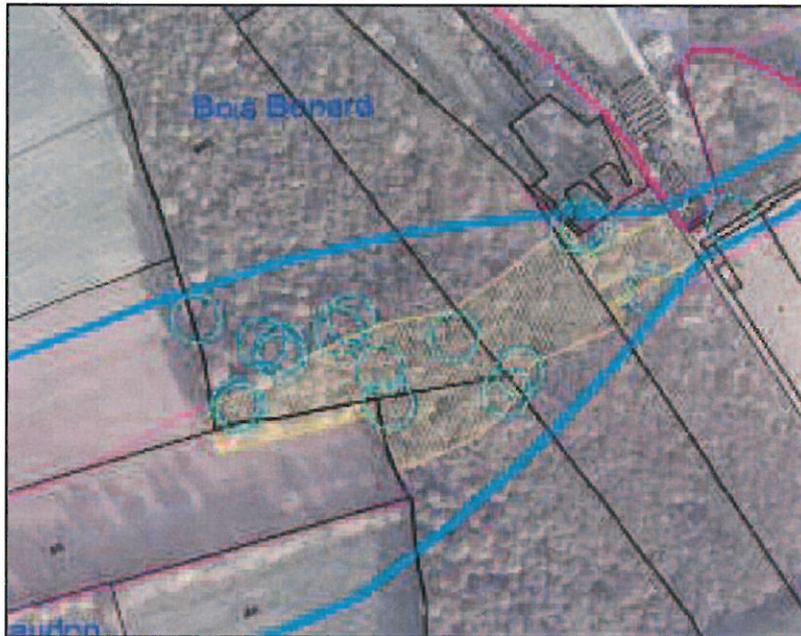
Aucun nouveau arbre gîte n'a été recensé notamment du fait que les peuplements sont particulièrement jeunes et serrés et offrent ainsi peu de cavités arboricoles



Jeunes peuplements sans cavité

2.4.- Bois Bénard

Ce bois a déjà fait l'objet de diverses campagnes de marquages des arbres gîtes associés à un périmètre de zone tampon. Les travaux d'abattage ont été réalisés hormis sur les secteurs hébergeant des arbres gîtes déjà référencés.



Bois Bénard



Vue sur le Bois Bénard

Les prospections de terrain ont permis de constater que les périmètres de zones tampon autour des arbres gîtes avaient été respectés. Aucun nouvel arbre gîte n'a été recensé.



Zone tampon conservé

Notons que la phase préparatoire de l'étude de terrain avait permis d'identifier une allée de Tilleul traité en têtard au pied du coteau du Bois Bénard.

Les prospections de terrain ont permis de constater que cette allée est particulièrement favorable pour le gîte des chiroptères arboricoles, les arbres présentant en effet de nombreuses cavités.



Allée de Tilleul



Exemples de cavités